

Rapport du Président

Commission Permanente du
jeudi 15 décembre 2011

Service instructeur
Service de l'Environnement et de l'Agriculture

N° CP-2011-13-6-8

Service consulté

AMENAGEMENT FONCIER C442
MODIFICATION DE LA CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE
D'AMENAGEMENT FONCIER DE BURNHAUPT LE HAUT

Résumé : Suite aux nouvelles désignations et nominations de membres et de représentants au sein de la Commission Communale d'Aménagement Foncier de BURNHAUPT-LE-HAUT, opérées par le Président du Conseil Général après les élections cantonales de mars 2011 et par le directeur du SEGAT, il y a lieu de délibérer pour prendre acte de ces changements et d'approuver la nouvelle composition de cette Commission Communale d'Aménagement Foncier.

Suite aux élections cantonales qui se sont déroulées les 20 et 27 mars 2011, le Président du Conseil Général a procédé, par arrêté du 4 juillet 2011, à la nomination de son représentant au sein de la Commission Communale d'Aménagement Foncier de BURNHAUPT-LE-HAUT, à savoir Monsieur Pierre VOGT.

Il a également effectué, par arrêté, la désignation, d'une part, des personnes qualifiées en matière de faune, de flore et de protection de la nature et des paysages et, d'autre part, des fonctionnaires départementaux appelés à siéger au sein de cette commission.

Par ailleurs, dans un courrier du 7 octobre 2011, SEGAT, opérateur foncier de Réseau Ferré de France, a souhaité désigner M. Emeric HENRY en remplacement de M. Yann POINT, en qualité de représentant du maître d'ouvrage de la 2^{ème} tranche de la Branche Est de la Ligne à Grande Vitesse Rhin-Rhône, appelé à participer à la Commission Communale d'Aménagement Foncier de BURNHAUPT-LE-HAUT à titre consultatif.

C'est pourquoi il y a désormais lieu de prendre acte de ces désignations par délibération.

Je vous propose en conséquence :

- de modifier la constitution de la CCAF de BURNHAUPT-LE-HAUT comme suit :
 - o M. Pierre VOGT demeure le représentant du Président du Conseil Général ;
 - o M. Emeric HENRY est nommé en remplacement de M. Yann POINT, en tant que représentant du maître d'ouvrage de la 2^{ème} tranche de la Branche Est de la Ligne à Grande Vitesse Rhin-Rhône.
- d'acter la nouvelle composition de la Commission qui est la suivante :

- * Présidence :
 - M. Romain ANTONY, commissaire enquêteur, titulaire
 - M. Bernard BRUN, commissaire enquêteur, suppléant
 - * M. le Maire de BURNHAUPT-LE-HAUT :
 - M. Antoine MULLER
 - * Conseillers municipaux désignés par le conseil municipal de BURNHAUPT-LE-HAUT :
 - M. François DITNER, titulaire
 - M. Jean-Michel CLOG, premier suppléant
 - M. Claude WINTERHOLER, deuxième suppléant
 - * Membres propriétaires de biens fonciers non bâtis élus par le conseil municipal de BURNHAUPT-LE-HAUT :
 - MM. Henri JUNCKER, Anselme FOHRER et Mme Annick SCHINDLER, titulaires
 - M. Germain MANG, premier suppléant
 - M. Bernard DONISCHAL, deuxième suppléant
 - * Membres exploitants agricoles désignés par la Chambre d'Agriculture :
 - MM. Franck DONISCHAL, Christophe GRUND et Joseph HOLOCHER, titulaires
 - MM. Antoine PARISOT et Henri PERROY, suppléants
 - * Représentant du Président du Conseil Général :
 - M. Pierre VOGT, titulaire
 - M. Georges WALTER, suppléant
 - * Personnes qualifiées en matière de faune, de flore, de protection de la nature et des paysages :
 - MM. David SCHNOEBELEN, Lionel PETER et Pierre GRIENEISEN, titulaires
 - M. René HENN, Mme Sylvie THIRIET et M. Jean-Michel KOLB, leur suppléant respectif
 - * Un délégué du directeur départemental des Services Fiscaux :
 - M. Philippe SOEHNLEN
 - * Fonctionnaires :
 - Mme Mireille LUX et M. Thierry SAUTIVET, titulaires
 - Mme Viviane FLORANCE et M. Eric LEVASSEUR, suppléants
 - * Le juge du Livre Foncier de la commune siège de la commission :
 - M. François HUBÉ
 - * Le représentant du délégué territorial de l'INAO :
 - M. Gérard MEYER
- A titre consultatif :
- * Le représentant de l'administration chargée du contrôle de la réalisation de la 2^e tranche de la branche Est de la Ligne à Grande Vitesse Rhin-Rhône :
 - M. Jean-Luc STINTZY, chef du Bureau des procédures à la DDT (Direction Départementale des Territoires)
 - * Le représentant du maître d'ouvrage de la 2^e tranche de la branche Est de la Ligne à Grande Vitesse Rhin-Rhône :
 - MM. Robert PERNET, Aldo GRAVOTTA ou Emeric HENRY
 - * Le représentant de l'Office National des Forêts :

- M. Thierry ZIEGLER

* Mission des Grands Equipements du Département :
- M. Philippe WALTER ou Mme Marion BURDLOFF

Un agent du service du Conseil Général est chargé du secrétariat de la commission.

La commission a son siège à la mairie de BURNHAUPT-LE-HAUT.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER